



Formation « Repérage de la crise suicidaire et prise en charge de la souffrance psychique »

Dans le cadre de sa politique régionale de prévention, l'ARS PACA finance des formations au repérage de la crise suicidaire, à l'écoute et l'orientation ; elle confie leur organisation au réseau des Comités Départementaux d'Éducation pour la Santé (Co.D.E.S.). Ces formations ont pour objectif d'améliorer le repérage, la prise en charge de la crise suicidaire.

L'objectif général du programme

Améliorer le repérage et la prise en charge de la crise suicidaire, de la souffrance psychique, des adolescents, aux personnes âgées en passant par les personnes handicapées.

Compétences visées

A l'issue de la formation, chaque stagiaire sera en capacité de mobiliser des compétences spécifiques en matière de repérage et de prise en charge de la crise suicidaire, de connaître et d'utiliser les réseaux de prévention et de prise en charge de la crise suicidaire.

Les objectifs pédagogiques

- Travailler sur les représentations des professionnels et améliorer leurs connaissances sur les notions de crise suicidaire et de souffrance psychique
- Former les participants à l'utilisation de pratiques et d'outils de repérage de la crise suicidaire
- Échanger sur les pratiques professionnelles et développer des connaissances concernant les lieux de prise en charge et les modes de fonctionnement de ces structures

Public

Professionnels (de l'éducation, de la santé, du social, etc...) travaillant auprès d'enfants et d'adolescents, d'adultes, de personnes handicapées et de personnes âgées.

Contenu

Jour 1 et 2

- Épidémiologie de la problématique suicidaire
- Définir la crise suicidaire : le modèle théorique ;
- Le processus suicidaire : étapes et modalités d'intervention
- L'intervention de crise suicidaire : buts, principes directeurs, stratégies
- Évaluation du potentiel suicidaire : Risque suicidaire (facteurs sociodémographiques, psychiques, familiaux),

- Urgence suicidaire (faible, moyenne, élevée)
- Dangerosité du scénario suicidaire
- Conduite de l'entretien de crise : Informations recherchées, les différents types d'entretiens (défensif, résistant ou éclaté), les aspects techniques (transitions naturelles, par référence, fantôme)
- Mises en situations autour de cas apportés par les formateurs, puis débriefing.
- Généralités sur la notion de réseau et travail à partir de cas concrets

Jour 3

- Echanges de pratiques
- Identification des freins et les leviers

Formation « Enfants / Adolescents »

Les 6, 7 septembre et 7 décembre 2018

Intervenants :

- Mme Mylène BAUDRY, Conseillère conjugale et familiale, coordinatrice de l'association ALEAS, à Draguignan
- Mme Sylvie FEUGA, Psychologue à la Maison Départementale des Adolescents des Alpes de Haute Provence

Formation « Population générale »

Les 13, 14 septembre et 14 décembre 2018

Intervenants :

- Mme Mylène BAUDRY, Conseillère conjugale et familiale, coordinatrice de l'association ALEAS, à Draguignan
- M. Michel COUDRILLIER, Psychologue

Les formations sont gratuites pour les participants ayant renouvelé son adhésion pour l'année 2018.

ATTENTION CETTE ANNEE : La participation à l'ensemble des formations, des ateliers et des échanges de pratiques ne pourra être prise en compte qu'après réception d'un chèque de caution de 50 €. Celui-ci ne sera pas restitué si le stagiaire, sauf cas de force majeure, n'est pas présent à la session ou n'a pas prévenu de son absence 48 heures au moins avant le début de la formation.

Une confirmation de votre inscription vous parviendra par mail.

Merci de diffuser cette information à tout votre réseau.

Le nombre de place est limité à 15 personnes par session.



CONTACT : CoDES 04
 42, bd Victor Hugo – 04000 Digne-les-Bains
 Tél : 04 92 32 61 69 – Fax : 04 92 32 61 72
codes.ahp@wanadoo.fr